



FHATO
Flight Training Center



PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

PILOTE PROFESSIONNEL HÉLICOPTÈRE CPL-H MODULAIRE

Etape 1. Formation de Pilote Privé hélicoptère (PPL-H)

- 1.1 Formation théorique Pilote privé Hélicoptère + examen
- 1.2 Formation pratique + examen

Etape 2. Murissement

- 2.1 Formation Zone Exigue
- 2.2 Formation Vol de Nuit (*optionnelle*)
- 2.3 Formation Théorique Pilote Professionnel Hélicoptère + examen
- 2.4 Heures de vol de Murissement

Etape 3. Formation Pilote Professionnel Hélicoptère Modulaire Pratique (CPL-H)

Formation pratique + examen

CONTACT

FHATO Training Center
Organisme de formation ATO
n° FR.ATO.0186

Aérodrome de Grenoble - Le Versoud - 38420 Le Versoud

+33 (0)4 76 77 37 45

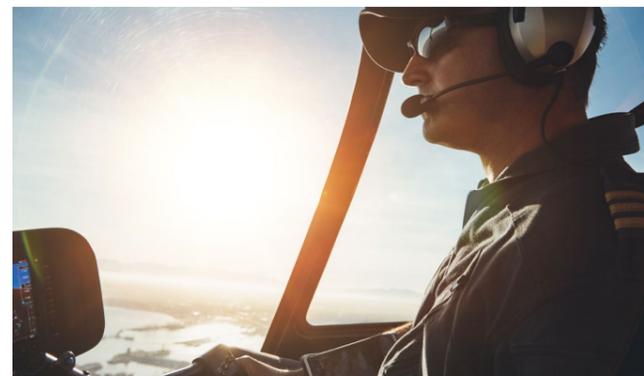
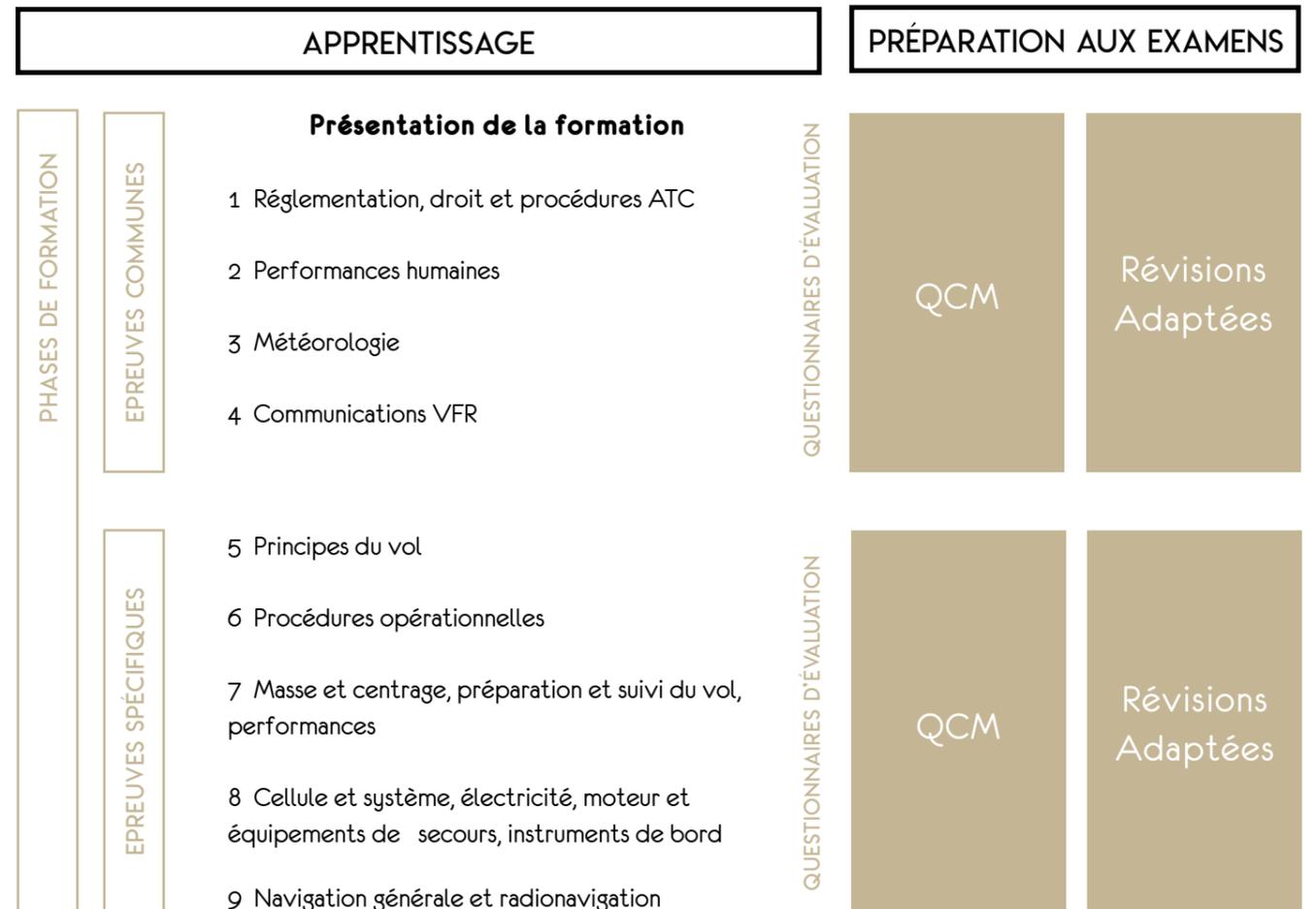
info@fhato.fr

www.fhato.fr

Membre du groupe

1.1 FORMATION THÉORIQUE PILOTE PRIVÉ HÉLICOPTÈRE + EXAMEN

130 heures de travail minimum + examen théorique à réussir au plus tard aux 2/3 de la formation pratique (pour la première navigation solo). Formation en e-learning, examen organisé par la DGAC sous forme de QCM.



1.2 FORMATION PRATIQUE + EXAMEN

45 heures de vol minimum : en double commande avec instructeur (DC) et en commandant de bord vol solo (CDB) dont 67 heures de travail au sol : briefings cours (BC), briefings longs (BL), travail personnel (TP).

PHASES, CONTROLES DE PROGRESSION, PRIVILEGES, DURÉE STANDARD DE FORMATION

REPÈRE	DESCRIPTION	SOL			VOL	
		TP	BL	BC	DC	CDB
Phase 1	Maniabilité					
	Entraînement avec instructeur avant « lâcher »	3 h	14 h	15 h	23 h (30min)	4 h
	Entraînement en vol supervisé solo en tour de piste et local					
TOTAL PHASE MANIA		3 h	14 h	15 h	23 h	4 h
Phase 2	Navigation					
	Entraînement avec instructeur avant « navigation solo »	16 h	7 h	7 h	12 h (1h30)	6 h
	Entraînement en vol supervisé solo en navigation					
TOTAL PHASE NAV		16 h	7 h	7 h	12 h	6 h
Phase 3	Perfectionnement & révisions PPL					
	Contrôle de compétence avant test PPL : « PPL blanc »	2 h	2 h	1 h	(2 h)	(3 h)
	Présentation au test PPL					
TOTAL PHASE REVISION PPL & TEST		2 h	2 h	1 h	2 h	0 h
TOTAL GÉNÉRAL		21 h	23 h	23 h	35 h	10 h

Remarques :

- Les temps de vol des contrôles ne sont pas pris en compte dans le total des heures de formation.

- 2,5 heures sont allouées au pilotage en environnement montagneux)



ETAPE 2. MURISSEMENT

2.1 FORMATION VOL DE NUIT (OPTIONNELLE)

15 heures de vol minimum : en double commande avec instructeur (DC) et en commandant de bord vol solo (CDB) dont un examen en vol.

18 heures de travail au sol : briefings cours (BC), cours théoriques (CT).

→ Cette formation peut être intégrée à l'étape 3.

PHASES, DURÉE STANDARD DE FORMATION

REPÈRE	DESCRIPTION	SOL		VOL	
		CT	BC	DC	CDB
Phase 1	Cours théoriques	10 h			
Phase 2	Vols DC		7 h	14 h	
Phase 3	Vol solo		1 h		1 h
TOTAL GÉNÉRAL		10 h	8 h	14 h	1 h

2.2 FORMATION ZONES EXIGUES

5 heures de vol minimum : uniquement en double commande avec instructeur (DC) et sans examen en vol.

8 heures de travail au sol : cours théoriques uniquement.

2.3 HEURES DE VOL EN "MURISSEMENT"

- Heures de vol à répartir en heures entre double commande avec instructeur (DC) et en commandant de bord vol solo (CDB).
- Volume d'heures déterminé par le nombre d'heures de vol à l'issue des phases 2.1 et 2.2 avec au final un minimum de : 155 heures de vol avec 50h de vol minimum en CDB dont 10h en vol de navigation.

2.4 FORMATION THÉORIQUE CPL(H) MODULAIRE

Formation théorique CPL(H) : 350 heures de travail personnel.

Les 13 certificats du CPL(H) théorique :

- Droit aérien et circulation aérienne
- Connaissance des aéronefs (Cellule et systèmes, électricité, motorisation, équipements de secours)
- Connaissances des aéronefs (instrumentation)
- Masses et centrage
- Préparation et suivi du vol
- Performances Hélicoptères
- Performance humaine
- Météorologie
- Navigation
- Radionavigation
- Procédures opérationnelles
- Principes du vol Hélicoptère
- Communications VFR

ETAPE 3. FORMATION PILOTE PROFESSIONNEL HÉLICOPTÈRE MODULAIRE PRATIQUE (CPL-H)

La formation pratique comprend :

- des heures de vol en double commande avec instructeur (DC) et éventuellement (si vol de nuit) en commandant de bord vol solo (CDB).
- De heures de travail au sol : briefings cours (BC), briefings longs (BL), travail personnel (TP).

Il faut ajouter l'examen pratique en vol de minimum 1h30.

DURÉES D'INSTRUCTION PAR PHASE : TRAVAIL PERSONNEL (ESTIMATION), BRIEFINGS ET VOLS

VOL DE NUIT EFFECTUÉ LORS DE L'ÉTAPE DE MURISSEMENT

PHASES	SOL			VOL	
	TP	BL	BC	DC	CDB
1 BASE DU PILOTAGE	5 h	5 h	1h30	5 h	-
2 VOL EN CAMPAGNE	5 h	5 h	1 h	5 h	-
3 VOL EN MONTAGNE	3 h	3 h	1 h	3 h	-
4 NAVIGATION	12 h	7 h	1 h	5 h	-
5 VOL SANS VISIBILITE	5 h	3 h	1h30	10 h	-
6 pré-TEST	5 h	0h30	-	2 h	-
TOTAL GÉNÉRAL	35 h	20h30	6 h	30 h	
	<i>Sol : 61h30</i>			<i>Vol : 30 h</i>	

Total (sol + vol) = 91h30

VOL DE NUIT EFFECTUÉ LORS DE LA FORMATION PRATIQUE PILOTE PROFESSIONNEL

PHASES	SOL			VOL	
	TP	BL	BC	DC	CDB
1 BASE DU PILOTAGE	5 h	5 h	1h30	5 h	-
2 VOL EN CAMPAGNE	5 h	5 h	1 h	5 h	-
3 VOL EN MONTAGNE	3 h	3 h	1 h	3 h	-
4 NAVIGATION	12 h	7 h	1 h	5 h	-
5 VOL SANS VISIBILITE	5 h	3 h	1h30	10 h	-
6 VOL DE NUIT	7 h	5h30	1 h	4 h	1 h
7 pré-TEST	5 h	0h30	-	2 h	-
TOTAL GÉNÉRAL	42 h	26 h	7 h	35 h	
	<i>Sol : 75 h</i>			<i>Vol : 35 h</i>	

Total (sol + vol) = 110 h